



**COMPTE-RENDU ASSEMBLEE
GENERALE
Mercredi 11 mars 2020
20h - Besançon**

Présents : Suzy Antoine (présidente), Jean-Paul Muller (vice-président), Solange Maire (trésorière), Laurent Chevalier (secrétaire), Véronique Mettey (membre du CA), Maryline Gentet (chœurs du CRR), Françoise Vigneron (La Cantarelle de Vesoul), André Moulin (La chantoillotte de Besançon et Gaudeamus de Vesoul), Danielle Mauillon (Le Diari de Montbéliard), Claude Rossé (Vocaluz de Luze)

Excusés : Philippe Etienne (Chante la vie de Granvillars), Françoise Dupuy (Echo de la Serre de Sermange), Nathalie Clerget (la Sombevelle de Baume(les-Dames), Gilles Agazzi (représentant J .L. Jolibois (Les Chenestrels de Besançon), Michel Vichard (L'Ajoulotte de Montbéliard), Charline Galmiche (La Clé des airs de Pont-de Roide), yvonne Skora (Mazurka de Vyans-le-Val), Catherine CARRE (choeur Orphée de Belfort).

Pouvoirs : Marie-Thérèse Hansmannel (Chant' Espoir d'Avanne-Aveney) à Jean-Paul Muller, Alain Pertuiset (Murmures du Doubs de l'Isle sur le Doubs), Denis Onimus (Chante la Vie), Nathalie Clerget (Sombevelle) à Solange Maire, Jean-Mouis Jolibois (les Chenestrels) à Solange Maire, Françoise Duprez (Echo de la Serre) à Suzy Antoine, Isabelle Normand (la Cantarelle) à Laurent Chevalier, Michelle Delavelle (Chœur à Cœur de Sainte-Suzanne) à Véronique Mettey, Jean-Luc Barret (Aimer, boire et Chanter d'Arbouans) à Véronique Mettey, Alain Bruyère (La Perrina de Perrigny) à Suzy Antoine

En préambule, la présidente s'interroge sur le taux important d'absentéisme à cette assemblée générale ce qui pose un problème démocratique.

1 – RAPPORT MORAL (Suzy Antoine)

Voir annexe

Pas de questions

Adopté à l'unanimité

2 – RAPPORT FINANCIER (Solange Maire)

- Présentation des bilans du projet « Courbet » et du bilan 2019

Voir annexes

Pas de questions

Adopté à l'unanimité

- Budget prévisionnel 2020

Voir annexe

Pas de questions

3 - RAPPORT D'ACTIVIES (Laurent Chevalier)

Voir annexe

Remarque : rajouter dans le projet Supertramp, rôle fédérateur : écriture du projet par Suzy Antoine

Pas d'autres remarques

Adopté à l'unanimité

4 – RENOUELEMENT DU CA

Membres sortants : Solage Maire, Laurent Chevalier

Candidats : Solange Maire, Laurent Chevalier : élus à l'unanimité

Remarque : André Moulin est intéressé mais préfère attendre un an

5 – INTERVENTION FRANCOISE VIGNERON

Françoise Vigneron intervient en tant que présidente de Franche-Comté Mission Voix (FCMV), aujourd'hui défunte pour répondre à l'inquiétude des adhérents quand à l'avenir.

Elle rappelle l'historique de la FCMV depuis sa création (2011) jusqu'en décembre 2019, date de sa dissolution.

Dès 2017, FCMV a préfiguré la fusion des régions Franche-Comté et Bourgogne au niveau des 2 Mission Voix existantes. Ces deux entités n'avaient pas le même objectif à savoir que FCMV avait un vrai lien avec les amateurs qui n'existait pas en Bourgogne (cette dernière étant intégré dans le LAB, centre de documentation)

En 2017, les politiques ont demandé aux Missions Voix de se rapprocher de La Cité de la voix de Vezelay. Les MV n'étaient pas du tout favorables à cet axe car ne voyaient pas comment intégrer un pôle amateur dans un établissement public (le CA est composé uniquement des représentants des financeurs, donc risque de décisions prises uniquement sur des critères politiques et financiers).

D'autre part, nous craignons un désengagement financier des départements.

Contraints de se rapprocher de cette structure, notre volonté est d'y être présents en positif car c'est notre avenir mais avec des exigences :

- Prioritairement : un site conservé à Besançon avec le personnel (3 salariés) : accepté. La nouvelle responsable, Fanny Vantomme, démontre un bel investissement depuis son arrivée. De même à Dijon. Le siège social pour ces 2 structures se trouve à la Cité de la voix.
- Avoir un représentant au CA de la Cité de la voix. Accepté oralement, mais nous attendons la confirmation écrite. Françoise Vigneron sera notre représentante en tant que personnalité ayant œuvré dans le domaine culturel (les autres membres étant tous des élus).

Suzy Antoine insiste : en conséquence de cette nouvelle organisation, et pour montrer le dynamisme du monde amateur, continuez à faire remonter vos demandes de formation pour choristes et/ou chorales. C'est de la base que vient notre force.

6 – QUESTIONS DIVERSES

Vu l'heure bien avancée, pas de questions.

La séance est levée à 22h40